Melun (77) : les faussaires marocains escroquaient les banques et les prestataires sociaux

08/12/2016 à 20h07

La préfecture de Seine-et-Marne avait tiré la sonnette d'alarme suite à une demande de carte d'identité suspecte adressée par la mairie de Tournan-en-Brie. Jugés mercredi en correctionnelle à Melun, quatre hommes avaient utilisé de faux documents durant plusieurs mois pour se maintenir sur le territoire national à l'aide d'identités factices ou pour commettre des escroqueries.



[…] le parfait matériel du faussaire avait été retrouvé lors d'une perquisition dans le studio de Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne) où trois d'entre eux vivaient, en novembre 2014. […]

Si le préjudice total est difficile à évaluer, Karim D. avait par exemple touché 11.000 € de différentes CAF alors qu'il n'y avait pas droit. Il avait effectué treize demandes de cartes

d’identité et ouvert des comptes sous de fausses identités mais a toujours nié avoir vendu de faux documents. Absent à l’audience, il a été condamné à trois ans de prison et fait l’objet d’un mandat d’arrêt. Rabah B., déjà en détention, a écopé de deux ans. Les revenus générés par ses « magouilles » sont estimés à 15.000 €.

« *Au Maroc, il y a le rêve européen. J’ai utilisé une fausse carte d’identité parce que je n’avais pas le droit de travailler* », martèle le troisième, Mraouin B., à la barre. « *Il n’a pas souscrit de crédits, il n’a donc pas escroqué la banque. C’est le procès des escrocs aux prestations sociales que l’ont fait. Aujourd’hui, nous ne savons toujours pas qui a fabriqué ces faux documents* », a plaidé Me Antoine Renet, qui a obtenu une peine aménageable de 10 mois de prison pour son client. Enfin, Amar K., qui a « *seulement* » eu recours à un faux justificatif de domicile pour essayer d’obtenir une carte de séjour, est le seul à avoir été condamné à du sursis.

Le Parisien

Merci à **Bobbynette**